

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 386

21 – CÔTE-D'OR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Ventes et cessions

352 571 863 RCS Dijon.

DUC ET PRENEUF BOURGOGNE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 570000.00 EUR.

Adresse : 430, Rue du Fortin, Zac de Beauregard, 21600 Longvic.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Société ABSORBANTE : DUC ET PRENEUF BOURGOGNE Forme : Société par actions simplifiée

Adresse du siège : Zac de Beauregard, 430 rue du Fortin – 21600 LONGVIC Capital : 570.000 € Numéro unique

d'identification : 352 571 863 Lieu d'immatriculation : DIJON Société ABSORBÉE : SEFA ESPACES VERTS Forme :

Société par actions simplifiée Adresse du siège : Zac du Grand Pré, – 54700 LESM2NILS Capital : 100.000 € Numéro unique

d'identification : 488 638 834 Lieu d'immatriculation : NANCY Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la

société absorbante est prévue : Actif : 675.757 € Passif : 216 078 € Actif net apporté : 459 679 € Rapport d'échange des droits

sociaux : La société DUC ET PRENEUF BOURGOGNE (352 571 863 RCS DIJON) détenant la totalité des actions

composant le capital social de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport

d'échange n'a été déterminé. Montant prévu de la prime de fusion : l'opération ne donnant pas lieu à création d'actions de la

société absorbante, aucune prime de fusion ne sera constituée. Boni et mali de fusion : La différence entre la valeur nette des

biens et droits apportés (soit 459 679 euros) et la valeur d'acquisition des titres de la Société absorbée (soit 986 225 euros)

constituera un mali de fusion de 526 546 euros. Date du projet commun de fusion : 19/11/2024 Date et lieu du dépôt du projet

au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SEFA ESPACES VERTS (absorbée) le 20/11/2024 à NANCY

Pour la société DUC ET PRENEUF BOURGOGNE (absorbante) le 20/11/2024 à DIJON.